

Les opérateurs du logement à vocation sociale à Bruxelles touchés aussi par l'arrêt des primes RENOLUTION: Sohonet appelle à une action immédiate.

[Sohonet](#), plateforme collaborative entre acteurs associatifs, privés et publics du logement en Région de Bruxelles-Capitale, tire la sonnette d'alarme face à l'arrêt des primes Rénolution pour les personnes morales, mettant leurs logements rénovés à disposition des AIS.

Sohonet propose des solutions innovantes pour soutenir la production et la rénovation de logements à vocation sociale, indispensable dans une Région qui en a cruellement besoin. Après le blocage de l'introduction des demandes de primes pendant l'été, l'annonce faite que ces aides pourront encore être octroyées d'ici la fin de l'année ne rassure pas les opérateurs du logement à vocation sociale.

Sohonet propose des solutions pour ces opérateurs et appelle à une refonte des primes.

Sohonet appelle donc à la création d'une nouvelle catégorie de primes spécifiquement destinée aux personnes morales (coopératives, sociétés privées, ASBL) qui rénovent des logements avec une finalité sociale. Ces rénovations, souvent couplés à des contrats de gestion de longue durée avec des AIS (Agences Immobilières Sociales), sont essentielles pour garantir une offre de logements à loyers abordables.

Sohonet propose le lancement d'un "[Social Réno Deal](#)", qui inclurait la création de nouvelles primes pour les personnes morales engageant des rénovations avec une vocation sociale, dont le montant prendrait en compte la durée de gestion par une AIS ou une autre forme de conventionnement.

« Les opérateurs du logement à vocation sociale sont des acteurs indispensables pour garantir l'accès à des logements décents et abordables à Bruxelles. Sans soutien, ils ne pourront plus répondre à la demande croissante, surtout dans un contexte où les coûts de rénovation explosent », déclare Xavier Mertens, Président de Sohonet .

« Nous sommes en train de visiter des biens à rénover pour le compte de propriétaires privés comme publics et, sans savoir si les primes seront accessibles en 2025, il est extrêmement difficile de réaliser un plan financier. Les primes contribuent environ à 20 % du coût des travaux, même si ces dernières années nous avons dû constater une baisse », déclare un Denis Grimberghs, administrateur de Renovassistance

« La croissance du parc gérés par les AIS a été d'environ de 600 logements par an. Or, plusieurs centaines de contrats avec les propriétaires viendront à l'échéance dans les prochaines années et il est crucial d'augmenter le parc pour répondre à la demande croissante et remplacer les logements sortant du parc AIS. La rénovation couplée avec une mise en location à long terme via les AIS, est l'une des réponses indispensable », déclare Marc Buckens, directeur de l'AIS Logement pour Tous.

Contact Presse :

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Veronica Pezzuti, 488 258 410

info@sohonet.be

www.sohonet.be